

Feuille adhésion **GDSA** 2011

Groupement de Défense Sanitaire de L'Abeille du LOT

« Lutte contre la varroase Année 2010 »

La législation sur les médicaments et le code de la santé publique nous oblige à utiliser des médicaments ayant une AMM prescrits obligatoirement par un vétérinaire : pour nous (Vétérinaire Conseil Docteur Florence Boitier à Figeac, le Dr Xavier Lebeau à Gourdon et le Dr Maud Wery à Pradines) dans le cadre du Plan Sanitaire d'Elevage (PSE) associé à la structure du GDSA qui est la seule possibilité de grouper commande et distribution pour l'obtention du meilleur prix .

Cotisation année 2011

De 1 à 10 ruches	: 6.0 Euro
De 11 à 30 ruches	: 7.0 Euro
De 31 à 200 ruches	: 15.0 Euro
Plus de 200 ruches	: 30.0 Euro

A quoi sert votre cotisation :

- Vous assister en cas de maladies sur vos ruches par : le vétérinaire conseil, les spécialistes et assistants sanitaires apicoles sur tout le département du Lot.
- En adhérent au GDS section Apiculture vous procurer les médicaments pour traiter Varroa en toute légalité au meilleur prix.
- Vous informer et vous représenter à la chambre d'agriculture service défense sanitaire et aux Services Vétérinaires.

Comment Payer :

Choisir le montant de votre cotisation correspondant au nombre de ruches. Donner votre chèque (à l'ordre du GDSA) et votre coupon renseigné non agrafé, en envoyant le tout

Au :

- **Trésorier :** M. Philippe COMBES
Le Bourg 46320 SONAC
- Ou**
- **GDS de l'Abeille** Chambre d'Agriculture du Lot
430 Av Jean Jaurès 46009 CAHORS

Le coupon découpé de cette fiche est retourné avec votre paiement le :.....

.....*A découper et renvoyer la partie ci-dessous, renseignée, avec votre paiement.*.....

Feuille adhésion 2011

Je soussigné(e) : NOM **Prénom.**

Si vous êtes déjà adhérents le nom le prénom le N° de rucher le Nb de ruches sont suffisants

Rue Lieu dit.....Code postal Ville

N° Téléphone : E-mail :

N°DSVde rucher : Nombre de ruches : Fait à :.....le.....

Signature de l'apiculteur